

Sommaire:

P1: Edito et Brèves

P2: Salaires et Pensions

P3: La CGT et les Cadres

P4: CGT FAPT et Réseaux sociaux

Edito

Le mot du secrétaire général:

Nous rédigeons cette actu des syndiqués par une bonne nouvelle avec la forte progression de la CGT chez Téléperformance. La CGT devient 2nd organisation syndicale en réduisant très fortement l'écart avec la 1ère OS.

Cette prise en compte par les salariés de Téléperformance se passe dans de nombreuses entreprises. Il est nécessaire de poursuivre cette dynamique afin de faire rayonner la CGT pour peser dans les négociations et porter les revendications de tous les travailleurs et retraités.

A La Poste les élections CSE auront lieu au mois d'Octobre. Cette échéance doit être prise en compte par tous les syndiqués et salariés pour porter la CGT en tant que 1ère organisation syndicale le plus largement possible. Nous invitons chaque camarade de La Poste à proposer sa candidature pour construire les listes CSE, élément indispensable pour gagner la représentativité de tous, employés, maitrises et cadres.

Continuons cette dynamique de renforcement en gagnant le vote CGT dans toutes les entreprises, en continuant de faire adhérer nos collègues et en leur proposant les formations CGT !

Les Brèves

Les états d'orga:

2023, une année de renforcement:

- 46 nouvelles adhésions dont 9% de cadres, 4% de retraités et 11% de salariés hors maison mère (La Poste et Orange) !
- Mais c'est aussi 25 démissions et malheureusement 7 décès, nous renouvelons notre soutien aux familles

Recherche pour le CSE La Poste:

- Nous sommes en phase de construction des listes CSE qui seront la base pour gagner la représentativité de la CGT pour négocier et pour choisir nos représentants dans les nouvelles instances. Chaque syndiqué CGT à La Poste est potentiellement candidat. N'attendez pas que nous venions vous chercher, **proposez votre candidature en remplissant la fiche de mise à disposition**. Si vous avez besoin d'informations le syndicat reste disponible. Tous les élus et mandatés seront formés !

SALAires ET PENSIONS

La première préoccupation des salariés et retraités est le salaire ou la pension !

Quel que soit l'entreprise, le grade ou le statut, c'est bien le salaire qui recueille l'attention de tous les salariés.

Aujourd'hui, de plus en plus de salariés, ne parviennent plus à boucler leurs fins de mois ! Tout augmente, sauf nos revenus.

En 2023, la hausse des prix a atteint 4,9 %, en France, les salaires et pensions augmentant moins vite, c'est le pouvoir de vivre qui régresse.

De plus, est-il nécessaire de rappeler que du niveau des salaires dépend le montant **des retraites** ?

Dans toutes les entreprises, les directions tiennent des discours anxiogènes, pour exploiter toujours plus les travailleurs sans leur distribuer les fruits de leur travail !!

Pour rappel: ce sont les salariés qui produisent, qui créent de la richesse et pas l'entreprise elle même !!

En 2023, la France peut se targuer d'être la championne européenne de la distribution de dividendes aux actionnaires au sein du CAC 40: **97,1 milliards d'euros** en 2023!

Pour la **CGT**, cet argent ne doit pas servir aux actionnaires mais doit revenir dans les salaires, pensions et services publics.



Orange

Le 16 février, le personnel d'Orange s'est mobilisé par la grève et en participant au rassemblement devant le siège pour exiger:

- > 13ème mois
- > +10% sur tous les salaires

Intelcia

Les salariés se sont mobilisés par la grève ce 23 janvier et seront de nouveau dans la lutte ce 13 mars pour exiger :

- > +15% sur les salaires
- > 13ème mois
- > Prime de vacances d'été et d'hiver (2x500€)

Les Retraités revendiquent

- > Aucune pension en dessous de 2000€ Brut
- > 75% de la pension de réversion
- > Prise en charge de la mutuelle par l'employeur
- > Prise en compte de la perte d'autonomie
- > Prise en charge des transports en commun

La Poste

Le 15 février, les postiers étaient en grève. Un rassemblement s'est tenu devant la direction pour se faire entendre pour gagner :

- > +10% d'augmentation de salaire
- > 13ème mois

LES CADRES ET LA CGT

Dans le monde du travail, les cadres et les employés / salariés sont souvent mis en opposition, pourtant sans être des cadres dirigeants, ils ont eux aussi une tâche à effectuer et sont eux aussi sous la contrainte d'un lien de subordination. Si la différence de salaire est reconnue, les raisons de cette différence sont loin d'être acceptées. Que le cadre soit « manager », du service support ou du service commercial, ils ont tous en commun d'avoir :

- Plus de responsabilités (gestion d'équipes, objectifs stratégiques, planification budgétaire, etc...),
- Plus de prises de décisions (responsables de la planification, de la coordination, des activités, des atteintes de l'objectif, etc ...)
- Une expérience professionnelle plus pointue et significative dans leur domaine.

Dans le cadre de la lutte des classes, qui oppose la classe ouvrière et la classe patronale, c'est **en 1936 qu'a vu naître le syndicalisme cadre à la CGT**. L'activité catégorielle contribue au développement de l'influence de la CGT parmi les cadres. Elle permet d'élaborer leurs propres revendications, d'organiser leurs actions et de participer plus fortement aux luttes d'ensemble.

Les cadres ne sont pas les complices de la direction, ce sont des exécutants, c'est leur métier d'optimiser en fonction des demandes de l'employeur.

Avec les années, le patronat a mis en place des « syndicats » catégoriels, laissant penser qu'un syndicat ne pouvait pas porter les revendications de tous les salariés. Faudrait-il changer de syndicat lorsque l'on a une promotion, ne serions-nous plus encore des travailleurs ?

La CGT a fait le choix des travailleurs, quels qu'ils soient avec des revendications communes sans oublier les spécificités de chacun. Si un facteur a des spécificités dans son métier, il n'a pas les mêmes qu'un camarade d'Orange, d'Intelcia... Il en va de même pour les cadres.

Les augmentations de salaire, le 13ème mois, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail, etc... cela parle à tout le monde, que l'on soit dans des entreprises différentes, cadres ou non cadres.

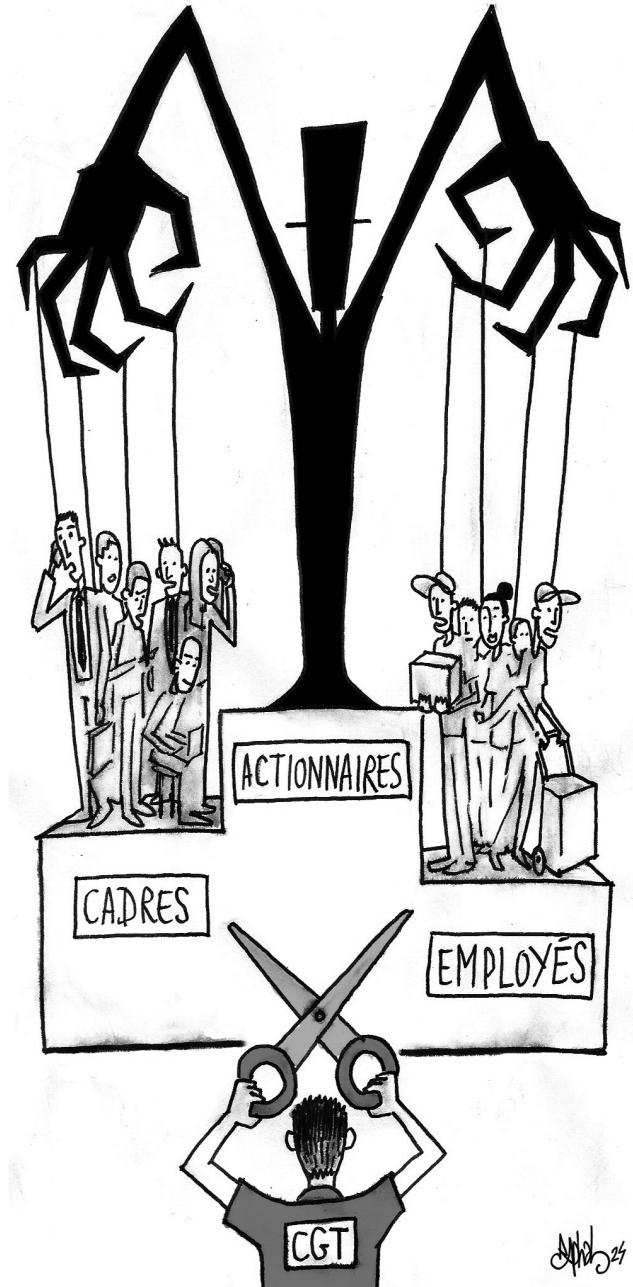
La CGT a fait de la promotion un cheval de bataille pour obtenir une meilleure rémunération. Le patronat, lui a vu l'opportunité de diviser les travailleurs et en a profité pour faire rentrer des sous-traitants, plus malléables, dans les entreprises.

Le gouvernement a mis en place les CSE qui formalisent 3 collèges de salariés et permettent à chacun d'entre eux d'avoir leurs représentants spécifiques :

- Salariés et employés
- Agents de maîtrise et techniciens
- Cadres et cadres supérieurs

Il est important pour la CGT d'investir toutes les catégories, sans exception. La démarche travail s'applique à tous les travailleurs et rend les recherches de convergence plus facile. La CGT revendique pour tous les salariés ! Prenons exemple sur nos retraités CGT ou la notion de cadre ou pas cadre a disparu. Seules les revendications et la manière de lutter sont importantes.

La CGT permet de rassembler autour de ses valeurs face à un patronat qui n'a de cesse d'essayer de diviser les travailleurs.



La CGT FAPT et les RESEAUX SOCIAUX

2023, l'année du renouveau

La fédération des Activités Postales et de Télécommunication a totalement refondu son site internet: cgt-fapt.fr et a même dédié un site aux différentes questions que vous pouvez vous poser, que ce soit sur les informations réglementaires, les ressources ou les matériels militants: ressources.cgt-fapt.fr



QRcode du site fédéral

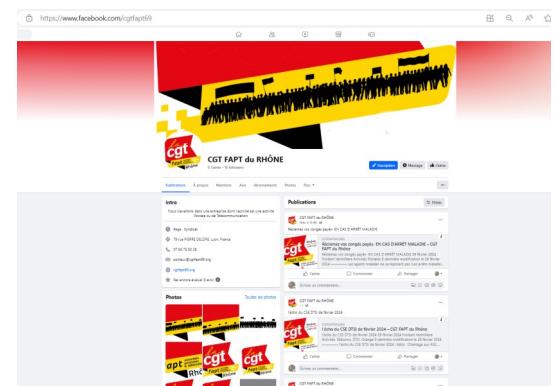


QRcode du site ressources

Le syndicat départemental des Activités Postales et de Télécommunication du RHÔNE, a changé son approche des réseaux sociaux. Le regroupement des 3 syndicats, nous impose une communication différente. Il a donc été décidé :



- La mise en place d'un site avec différents niveaux d'informations que l'on soit syndiqué ou pas. Pour cela vous devez être inscrit, avoir été validé et connecté pour voir apparaître le menu syndiqués et ses différents liens. Le site est complètement adaptable au smartphone: une application Android est téléchargeable sur le site . Retrouvez-nous à l'adresse: cgtfapt69.org ou scannez le QRcode en bas de la page



- La création d'une page Facebook , qui relaie les articles du site . **Recherchez et suivez cgtfapt69**

- La mise en place d'un compte Instagram (en cours d'étude et de faisabilité)

2024 : suivez nous sur les réseaux sociaux !

Vous êtes organisés en section syndicale dans votre établissement, envoyez nous les informations de votre établissement, nous les publierons. Vous n'avez pas de section syndicale, contactez nous, nous vous aiderons à en monter



CGT FAPT RHÔNE

79 rue Pierre DELORE 69371 LYON CEDEX 08
Tél. : 07 84 78 82 28
Site : www.cgtfapt69.org

